

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D39

Séance du 23 avril 2009 - Convocation du 16 avril 2009

Compte rendu affiché le 30 avril 2009

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS. M. AUROY par M. RODRIGUEZ, Mme BROSSARD par Mme Janine RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. MACHURAT par M. MANIKAS, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Absents représentés

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Contentieux

Du 15 au 17 juin, aura lieu le procès d'assises relatif à l'explosion, survenue en 2006, rue de la République.

Par délibération, la commune s'est portée partie civile et a autorisé Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Il convient aujourd'hui de compléter cette délibération en désignant Maître Antonielle JOURDA pour défendre les intérêts de la commune. Il s'agit de l'avocate à laquelle la commune fait appel lorsqu'il s'agit d'obtenir une validation des actes juridiques en préparation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération par laquelle la commune s'est constituée partie civile dans l'affaire de l'explosion de la rue de la République
- **Désigne Maître Antonielle JOURDA pour assister et représenter la commune à l'occasion du procès d'assises qui se déroulera en juin 2009,**
- **Accepte les honoraires proposés par Maître JOURDA,**
- **Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 23 avril 2009
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 05/05/2009
- Publication ou affichage le 05/05/2009
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 5 mai 2009

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.